



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'ESPAGNE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE MADRID

N° 18 – 17 décembre 2021

En bref

L'incidence est à la hausse et atteint les 473 cas/100 000 hab. sur 14 jours (472,9/100 000 hab. sur 14 jours au 16/12, soit +117 par rapport au 09/12). Au 14/12, 91,6 % de la population cible -âgée de plus de 12 ans- a reçu au moins une dose du vaccin, 89,7 % est vaccinée. Le variant delta est dominant dans toutes les régions et représenterait 97,2 % des nouveaux cas pendant la semaine 47 (du 22

au 28 novembre) : 51 cas du variant omicron ont été confirmés en Espagne au 15/12 mais la ministre de la Santé, Carolina Darias, estime qu'il est « probable » qu'il y ait transmission communautaire de ce variant.

Prolongation des prêts ICO : le gouvernement a prolongé la possibilité de demander un prêt garanti par l'État (similaires aux PGE français) jusqu'à juin 2022. Désormais, les entreprises et travailleurs indépendants éligibles aux lignes de prêts garantis de l'ICO de 140 Md€ pourront formuler des demandes jusqu'au 1er juin 2022 (jusqu'au 1er décembre 2021 préalablement) et les entités financières pourront octroyer ce type de prêts jusqu'au 30 juin 2022 (jusqu'au 31 décembre 2021 préalablement).

Aides au secteur du tourisme : le Conseil des Ministres a approuvé 3 nouveaux paquets d'aide pour le tourisme, pour un total de 720 M€.

LE CHIFFRE À RETENIR

+4,5 %

Prévision de croissance du PIB espagnol en 2021 de l'OCDE en décembre (-2,3 pp par rapport aux prévisions de

Prévisions économiques : l'OCDE revoit à la baisse ses prévisions pour l'Espagne en 2021 et 2022. En 2021, l'OCDE prévoit une croissance du PIB de +4,5%, soit 2,3 points en moins par rapport à ses prévisions de septembre en raison d'une évolution moins dynamique que prévu de la demande intérieure aux 2ème et 3ème trimestres en lien avec l'évolution défavorable de l'inflation et un déploiement moins rapide que prévu des fonds de relance européens.

Problèmes d'approvisionnement : la Banque d'Espagne prévoit un impact négatif des problèmes d'approvisionnement pour 0,2 / 0,3 pp de PIB pour 2021 et 0,5 / 0,9 pp pour 2022.

Budget 2022 : Le Congrès des Députés a adopté le projet de loi de finances pour 2022 qui sera désormais examiné par le Sénat. Le projet a été adopté en plénière le 25/11 avec le soutien pour la majorité des chapitres de 188 des 350 députés, représentant 11 partis différents.

Loi des Startups : le projet de loi des startups a été présenté en Conseil des Ministres le 10/12. Cette nouvelle loi prévoit notamment un régime fiscal plus favorable pour les entreprises, les investisseurs et les travailleurs.

🔍 Zoom sur: Versement de la première tranche des fonds de relance pour l'Espagne

La Commission Européenne a donné un avis positif le 03/12 au versement de la première tranche des fonds européens de relance de 10 Md€ pour l'Espagne. L'Espagne avait été le premier État-membre à demander formellement le premier versement semestriel après avoir estimé remplir les 52 jalons entre février 2020 et juin 2021. Désormais, l'Espagne devra obtenir un avis positif des autres États-membres au sein du CEF, qui dispose d'un délai maximal de 4 semaines pour rendre son avis, soit avant le 31/12.

COVID-19

1 Vaccination

Au 15/12, 91,6 % de la population cible -âgée de plus de 12 ans- a reçu au moins une dose du vaccin, 89,6 % est vaccinée. Des 83,3 millions de doses distribuées aux régions (58,9 M de Pfizer-BioNTech, 13,2 M de Moderna, 9,1 M d'AstraZeneca et 2,1 M de Janssen), 82,1 M ont été administrées (98,5 %). L'Andalousie, les Asturies, l'Estrémadure, la Galice, la Murcie et la Navarre ont administré la totalité des doses reçues, alors que Ceuta (89,8 %) et Melilla (85,4 %) enregistrent les taux d'administration les plus faibles.

Données vaccination semaines 49-50

	Semaine précédente	Cette semaine
N° de semaine	49	50
Date des données	08/12/2021	14/12/2021
Pop. ayant reçu au moins la 1ère dose (% pop. âgée de +12ans)	38 465,8 91,3%	38 567,9 91,3%
Pop. complètement vaccinée (% pop. âgée de +12ans)	37 684,8 89,5%	37 755,2 89,5%
Doses de rappel (en milliers; en % de la pop. complètement vaccinée)	5 898,1 15,7%	9 755,7 25,8%
Doses de rappel (en % des personnes âgées de +70 ans complètement vaccinées)	71,8%	80,2%

Source : Ministère de la Santé

Vaccination des enfants : la Commission de Santé Publique, rassemblant les régions et le Ministère de la Santé, a approuvé le 07/12 la vaccination contre la Covid-19 des enfants d'entre 5 et 11 ans en Espagne. La vaccination de cette tranche d'âge commencera le 13/12 et sera réalisé avec le vaccin Pfizer, avec un intervalle de 8 semaines entre les deux doses pour augmenter la réponse immunitaire et accélérer l'administration des premières doses.

2 Restrictions

Limite pour rassemblements : Uniquement dans les Îles Canaries (12 personnes).

Conditions d'ouverture des discothèques : Discothèques ouvertes dans toutes les régions avec restrictions variables d'occupation maximale, horaires d'ouverture et conditions de consommation (sans restriction dans 11 sur 17 région).

3 Variants

Lors de son passage à commission parlementaire pour la santé le 15/12, la ministre de la Santé espagnole, Carolina Darias a confirmé 40 cas du variant omicron en Espagne, chiffre revu à 51 selon les statistiques communiquées au Centre Européen de Prévention et Contrôle des Maladies (ECDC). Certains hôpitaux madrilènes enregistreraient déjà plus de 30% de cas Omicron dans les tests PCR séquencés, d'après une information du quotidien [El País](#). La ministre de la Santé a estimé qu'il est « probable » qu'il y ait transmission communautaire du variant vu les cas identifiés sans lien avec un voyage et que le nombre de cas associés augmente jusqu'à après les fêtes de fin d'année.

Actualité économique

1 Mesures de réponse à la crise et de relance

Plan de relance : le gouvernement adopte le 3ème projet stratégique pour la relance dit « PERTE » autour des énergies renouvelables, de l'hydrogène renouvelable et du stockage d'énergie. Lors du Conseil des Ministres du 14/12,

l'exécutif a adopté le 3ème des six grands projets stratégiques prévus dans le plan de relance espagnol. Il est axé sur la transition vers une économie neutre en carbone et a l'ambition de mobiliser 16,4 Md€ d'investissements, par le biais principalement d'appels d'offres. Ces derniers mois, le gouvernement avait lancé les projets stratégiques (i) sur le véhicule électrique et connecté, en juillet (accord de la Commission Européenne début décembre) et (ii) sur la santé du futur en novembre. Les trois derniers projets stratégiques, qui devront être adoptés prochainement, concernent : (i) l'utilisation de la langue espagnole dans le contexte numérique, (ii) la chaîne agro-alimentaire durable et (iii) l'industrie aéronautique.

Prolongation des prêts ICO : le gouvernement a prolongé la possibilité de demander un prêt garanti par l'État (similaires aux PGE français), jusqu'à juin 2022. Désormais, les entreprises et travailleurs indépendants éligibles aux lignes de prêts garantis de l'ICO de 140 Md€ pourront formuler des demandes jusqu'au 1er juin 2022 (jusqu'au 1er décembre 2021 préalablement) et les entités financières pourront octroyer ce type de prêts jusqu'au 30 juin 2022 (jusqu'au 31 décembre 2021 préalablement). Par ailleurs, les mesures de restructuration de prêts ICO intégrés dans le Code de Bonne Conduite avec le secteur bancaire de mars 2021 est également prolongé : désormais, les rééchelonnements des prêts garantis et leur transformation en prêts participatifs pourront également être demandés jusqu'au 1er juin 2022 et les demandes d'aides directs pour leur remboursement jusqu'au 1er juin 2023. De plus, le plafond pour déterminer le montant maximal, le calendrier de remboursement, la rémunération de la garantie et le plafond d'aides publiques a été adapté au nouveau cadre temporaire européen sur les aides d'État et rehaussé de 1,8 M€ à 2,3 M€.

Prolongation d'autres mesures de soutien aux entreprises : le gouvernement espagnol a prolongé plusieurs mesures de soutien aux entreprises et travailleurs indépendants dont :

- Le fonds de recapitalisation pour les grandes entreprises de 10 Md€ géré par l'entité SEPI jusqu'à juin 2022 ;
- Le fonds de recapitalisation des ETI d'1 Md€ géré par l'entité COFIDES jusqu'à juin 2022 ;
- Le fonds d'aides directes aux entreprises et indépendants de 7 Md€ gérés par les régions permettant aux régions de verser les montants disponibles jusqu'à juin 2022 ;
- La suspension de l'obligation de lancer la procédure de faillite pour les entreprises en difficultés jusqu'en juin 2022 ;
- Le contrôle des prises de participation liées aux investissements étrangers jusqu'en décembre 2022.

TVA pour masques et produits sanitaires : le ministre des Comptes Publics, María Jesus Montero, a annoncé que le gouvernement va prolonger le taux de TVA ultra-réduit à 4% pour les masques chirurgicaux jetables et le taux à 0% pour l'importation de matériel sanitaire par les administrations, centres sanitaires et entités sociales pendant le 1er semestre 2022. Ces mesures adoptées en 2020 et qui devaient arriver à échéance fin 2021 seront officiellement adoptées ces prochaines semaines en Conseil des Ministres une fois que la Commission Européenne aura autorisé leur prolongation.

Aides au secteur du tourisme : le Conseil des Ministres a approuvé 3 nouveaux paquets d'aide pour le tourisme, pour un total de 720 M€. Le premier paquet (565 M€) est consacré à la compétitivité des entreprises : numérisation, accessibilité, efficacité énergétique et économie circulaire. Le deuxième paquet (109,8 M€ ; issus des fonds Next Generation EU) vise à la rénovation du patrimoine. Il sera géré directement par les communautés autonomes et

les mairies. Enfin, le troisième paquet (45 M€) sera consacré à l'amélioration de la numérisation, compétitivité et de la soutenabilité des chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Mécanisme SURE : l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Grèce et le Portugal demandent à la Commission européenne de rendre permanent le mécanisme SURE, qui a permis de financer par des prêts le chômage partiel pendant la crise sanitaire. Les pays demandeurs ont indiqué que cet outil permettra de mieux répondre aux futurs déséquilibres socioéconomiques et à leur impact sur l'emploi. Pour rappel, 94,3 Md€ des 100 Md€ de ce fonds ont déjà été approuvés pour des prêts à destination de 19 Etats membres, dont 89,6 Md€ ont déjà été versés.

2 Macroéconomie

Prévisions : l'OCDE a revu à la baisse ses prévisions économiques pour l'Espagne en 2021 et 2022. En 2021, elle prévoit une croissance du PIB de +4,5%, soit 2,3 points de moins par rapport à ces prévisions de septembre, en raison d'une évolution moins dynamique que prévu de la demande intérieure en lien avec l'évolution défavorable de l'inflation et un déploiement moins rapide que prévu des fonds de relance européens. En 2022, le PIB devrait croître de +5,5%, soit 1,1 point en moins par rapport aux prévisions de septembre.

FMI : les Ministres de l'Economie de l'UE ont approuvé la nomination de Nadia Calviño, 1ère Vice-présidente et Ministre de l'Economie, comme candidate européenne pour la présidence du Comité Monétaire et Financier International (CMFI). Ce comité conseille le FMI sur ses grandes orientations stratégiques.

Problèmes d'approvisionnement : la Banque d'Espagne prévoit un impact négatif des problèmes d'approvisionnement sur le PIB

espagnol d'entre 0,2 et 0,3 pp pour 2021 et entre 0,5 et 0,9 pp pour 2022. Ces estimations prennent en compte notamment l'impact négatif de la crise d'approvisionnement sur le secteur automobile, ayant un poids important sur le PIB espagnol.

Inflation : l'indice des prix à la consommation (IPC) a connu une hausse interannuelle de 5,5% en novembre 2021 (+0,1 point par rapport à octobre). Selon l'Institut National des Statistiques, cette augmentation est portée essentiellement par le logement (+16,8% en g.a.) et les transports (+13,5% en g.a.) catégories qui comprennent les prix de l'électricité, du gaz et des carburants malgré un recul des prix de l'électricité en novembre (pour rappel, +20,5% pour la catégorie logement en octobre). Par ailleurs, l'inflation sous-jacente, indice hors aliments bruts et énergie, augmente de 0,3 point et se situe à 1,7% de hausse interannuelle, niveau le plus élevé depuis 2013.

3 Finances publiques

Budget 2022 : Le Congrès des Députés a adopté le projet de loi de finances pour 2022 qui sera désormais examiné par le Sénat. Le projet a été voté en plénière le 25/11 avec le soutien pour la majorité des chapitres de 188 des 350 députés représentant 11 partis différents. Le projet est en cours d'examen par le Sénat après le rejet des « amendements à la totalité » du projet de loi de Finances le 09/12. Le vote définitif est attendu pour le 21/12.

Déficit public : le déficit des administrations (à l'exception des entités locales) s'est élevé à 51,1 Md€ jusqu'à fin septembre, soit 4,2% du PIB, en baisse de 34% par rapport à la même période en 2020. Par administrations, l'État central a enregistré un déficit de 53,3 Md€, soit 4,4% du PIB (-8% par rapport à septembre 2020), et la Sécurité Sociale un déficit de 7,1 Md€, soit 0,6% du PIB (-67%). En revanche, les régions

(communautés autonomes) ont eu un surplus budgétaire de 9,2 Md€, soit 0,8% du PIB.

Dette publique : l'Espagne a réajusté son besoin de financement et programme d'émissions : elle n'émettra pas le 16 décembre ce qui porte l'émission de dette nette à près de 75 Md€ en 2021, 25% de moins que prévu en début d'année.

Cette amélioration s'explique par la révision en juillet dernier de la stratégie de financement pour 2021 qui avait revu à la baisse la prévision d'émissions de près de 20 Md€ et à l'annulation de la dernière émission de décembre de 5 Md€. La 1ère Vice-présidente et Ministre de l'Économie, Nadia Calviño, a indiqué que l'Espagne s'attend à une émission de dette nette « du même ordre de grandeur » en 2022.

Financement des régions : Le Ministère des Comptes Publics lance les négociations pour la réforme système de financement régional. Le 3 décembre, le ministère a présenté sa proposition sur la méthode de calcul permettant de déterminer la répartition des ressources en fonction de circonstances démographiques, sociales ou territoriales. Cette 1ère proposition permet de lancer les discussions sur le système qui doit être renouvelé depuis 2014.

4 Emploi

Salaire moyen : le salaire brut moyen mensuel en Espagne a atteint 2 038 € en 2020, soit 24 456 € annuels, niveau record selon les données de l'Institut National de Statistique. L'indicateur enregistre une hausse de +2,8 % par rapport au résultat de 2019 (1 982 €). L'écart salarial entre hommes et femmes se réduit, passant de 22,6 % en 2019 à 19,4 % en 2020.

Affiliés et chômage : la reprise de l'emploi se maintient en novembre. Selon le Ministère de la Sécurité Sociale, l'Espagne a récupéré près de 110 000 affiliés et atteint 19,8 M d'affiliés fin novembre (en moyenne, c.v.s.), soit près de 300

000 affiliés de plus par rapport au niveau pré-pandémie de février 2020. De même, le nombre de chômeurs a baissé de près de 75 000 personnes en novembre et atteint 3,2 M de personnes, soit 64 000 personnes en moins par rapport à février 2020. Dans les deux cas, l'Espagne accumule 7 mois consécutifs de hausse des affiliés et de réduction du nombre de chômeurs.

Chômage partiel : fin novembre, et selon une estimation provisoire, un peu plus de 125 000 travailleurs étaient au chômage partiel (3,6 M au plus fort de la crise), une réduction de près de 40 000 travailleurs au cours du mois.

5 Entreprises

Volotea : la compagnie aérienne à bas prix espagnole Volotea demande une aide de 185 M€ à la SEPI, l'agence en charge des participations de l'Etat. Après les pertes liées à la crise sanitaire en 2020 et la reprise encore lente du transport aérien en 2021, Volotea demande ce prêt participatif pour renforcer sa position suite à la fusion (en cours) entre Iberia et Air Europa : dans le cadre de cette fusion, Volotea récupérera en effet de nouveaux slots et routes aériennes à exploiter. Pour rappel, l'entreprise avait obtenu en juillet 2020 un prêt garanti par l'état (PGE) de 150 M€ avec le soutien de l'ICO pour faire face à la crise.

Loi des Startups : le projet de loi des startups a été présenté en Conseil des Ministres le 10/12. Le projet de loi définit les startups comme toute entreprise non-cotée innovante de création nouvelle ou d'une ancienneté jusqu'à 5 ans (7 ans dans les domaines dans la biotechnologie, l'énergie et l'industrie), dont le siège social, la localisation permanente et la majorité de l'emploi est en Espagne, n'ayant pas distribué des dividendes et avec des revenus jusqu'à 5 millions d'euros. Cette nouvelle loi prévoit notamment

un régime fiscal plus favorable pour les entreprises, les investisseurs et les travailleurs.

Levée de fonds : les startups espagnoles ont levé **2,6 Md€** entre janvier et septembre 2021, soit **trois fois plus** que pendant l'année 2020. D'après le rapport sur « La situation du secteur technologique européen de 2021 » réalisé par le fonds d'investissement britannique Atomico, l'Espagne est au 6ème rang des pays européens (devant la Suisse) en matière de levée de fonds, le Royaume Uni (23,8 Md€), l'Allemagne (11 Md€) et la France (7,6 Md€) occupant les premières positions. Par ailleurs, le rapport d'Atomico n'intègre pas les levées de fonds du 4ème trimestre, pendant lequel la startup Jobandtalent (recrutement) a levé 440 M€, la 2ème levée de fonds la plus importante pour une startup espagnole.

6 Secteur immobilier

Prix de l'immobilier : Selon les données d'Idealista, le marché est resté dynamique, enregistrant une hausse des prix de **+3,5%** à l'achat en novembre 2021 par rapport au même mois en 2020. La hausse est particulièrement forte en Andalousie (+8%) et dans les Baléares (+7%). Le prix à la location poursuit une trajectoire inverse, entamée dès l'été 2020 (-6% en novembre 2021 en glissement annuel).

7 Secteur financier

Présence des banques espagnoles dans le monde. Santander renforce sa participation dans sa filiale mexicaine suite à l'OPA sur l'ensemble de la filiale : elle contrôle désormais **96 % du capital contre 92 % auparavant**. Le coût total s'élève à 340 M€. Santander n'est pas parvenu à reprendre l'intégralité des parts de cette filiale malgré une hausse du prix de rachat initialement annoncé (24 pesos par action, rehaussé ultérieurement de 10 % à 26,5 pesos). Cette opération s'inscrit dans la nouvelle stratégie de Santander de rachat des actions de ses filiales du continent Américain.

Restructurations bancaires et fermetures d'agences :

Un accord a été trouvé avec les syndicats pour un plan de départs volontaires de **1 513 employés** au sein d'Unicaja, après la fusion avec Liberbank. Le coût s'élève à 368 M€, pour un gain espéré de 97 M€ par ans. Au total, 395 agences seront fermées.

Sabadell a annoncé la fermeture à venir de **70 agences bancaires** de sa filiale britannique TSB. Cette réduction du réseau physique prévue pour 2022 est une conséquence de la hausse de l'utilisation des services bancaires en ligne. Les employés concernés ne devraient pas être licenciés.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international